

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

Compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2017 à 17h30
dans le Salon de Guise de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

POLE FINANCE ET COMMANDE PUBLIQUE

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2018.
2. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées pour l'année 2017.

POLE RESSOURCES HUMAINES

3. Régime indemnitaire des agents municipaux.

POLE PETITE ENFANCE

4. Petite Enfance : conclusion d'un nouveau partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.

MISSION VILLE POUR TOUS, SENIORS, SANTE ET HANDICAP

5. Semaine d'actions de sensibilisation à la différence dans les écoles primaires.

COOPERATION INSTITUTIONNELLE

6. Association QuattroPole : subvention et convention d'objectifs et de moyens 2018.

CONTROLE DE GESTION

7. Rapport sur l'activité des SAEML UEM et Metz Technopôle ainsi que de la SCIC Citiz et des SPL Metz Métropole Congrès et SAREMM pour l'exercice 2016.
8. SAEML UEM : Fusion de la régie SAINT PRIVAT et du groupe UEM.
9. Examen pour l'exercice 2016 des rapports annuels des délégations de service public et des concessions de réseaux de la Ville de Metz, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, d'eau potable et d'élimination des déchets ménagers, du rapport annuel du camping municipal géré en régie et du rapport d'activité du Président de la commission consultative des services publics locaux.

POLE MOBILITE ET ESPACES PUBLICS

10. Avenants aux contrats relatifs à l'exploitation des parcs de stationnement République et Gare Pompidou.
11. Avenant au contrat de délégation de service public du stationnement payant sur voirie.
(POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR)

12. Convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement (FPS).

POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

13. Révision-extension du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) : signature d'une convention financière.
14. Fixation du taux de la taxe d'aménagement sur les périmètres des anciennes ZAC de la Grange-aux-Bois et de Sébastopol.
15. Acquisition d'une emprise foncière appartenant à l'EPFL située rue des Potiers d'Etain.
16. Cession d'une parcelle communale avenue de Blida à METZ HABITAT TERRITOIRE.
17. Déclassement et cession d'une emprise communale rue Baudoche.
18. Cession d'un délaissé de terrain rue Goussel François à Metz-Plantières-Queuleu.

POLE FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

19. Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent pour la fourniture de carburants et services associés.
20. Etat n° 5 de régularisation des décisions modificatives.
21. Créances irrécouvrables et Remises gracieuses.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire,

- Madame Isabelle KAUCIC, Première Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers, membre titulaire,
- Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Monsieur Guy CAMBIANICA, Adjoint au Maire,
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire,

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
- Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Générale,
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
- Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Madame Sylvie GOUSTIAUX, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Monsieur Yann LE BOLLOCH, Directeur Général Adjoint de la Direction Solidarité et Familles,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Monsieur Nicolas KARMANN, Directeur du Pôle Finances et Commande Publique,
- Madame Céline ALTMANN, Cheffe du Service du Contrôle de Gestion,
- Monsieur Thierry RAVIER, Directeur Adjoint Pôle Petite Enfance et Responsable de la Cellule de Gestion du Pôle Petite Enfance,

- Monsieur Louis-François REITZ, Directeur Général Délégué à la coopération institutionnelle,
- Monsieur Frédéric MASSING, Adjoint au Directeur du Pôle Mobilité et Espaces Publics,
- Monsieur Lionel CALVET, Chef de projet "Plan de sauvegarde et de mise en valeur".

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
- Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant.

Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Président, ouvre la séance à 17H32 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Débat d'Orientation Budgétaire 2018.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

En réponse à une question de M. LEBEAU, M. KARMANN donne des précisions sur l'encours de la dette, qui se monte à 66,5 M€ pour le budget principal fin 2017, auxquels s'ajoutera un montant de 6 M€ d'emprunt prévus en 2018.

Un tableau sera fournir récapitulatif des transferts de charges liés aux transferts de compétences découlant du changement de statut de Metz Métropole au 1^{er} janvier 2018, étant précisé que ces montants resteront prévisionnels (base budget 2017), la CLECT ayant jusqu'à septembre 2018 pour arrêter les montants définitifs, et étant entendu que la règle du transfert à l'€/€ n'est pas systématiquement de mise car ne permet pas toujours de garantir une réelle équité entre les communes.

En réponse à une interrogation de Mme GROLET, des précisions sont données quant à la réaffectation des ASVP qui n'ont pas été transférées au délégataire du stationnement payant sur voirie.

Des questions sont également formulées concernant la réalisation du plan d'économies (dont M. LEBEAU et Mme GROLET souhaiteraient obtenir le détail) ; M. KARMANN précise qu'une masse de 700 K€ de ce plan est décalée à 2019, ce décalage, combiné à la diminution des dotations de l'Etat explique un effet ciseau conjoncturel sur l'exercice 2016, qui se résorbe à compter de 2018, ce qui permet de revenir à une épargne brute estimée à 12,5 M€ contre 10 M€ en 2017.

M. LEBEAU demande également des précisions concernant le niveau d'investissement dont la tendance est globalement à la baisse. M. KARMANN rappelle que, après une phase de remise à niveau importante lors du mandat précédent, la tendance se situe désormais entre 25 et 30 M€, le volume étant appelé à se réduire en proportion des transferts de compétences à la métropole.

En outre, nous avons encore à ce stade une faible visibilité sur la teneur de la contractualisation prévue avec l'Etat sur la maîtrise des finances locales des grandes collectivités.

D'une façon générale, M. TOULOUZE rappelle que le présent débat ne porte que sur les orientations budgétaires ce qui ne permet pas, à ce stade, de fournir systématiquement les explications détaillées demandées sur les différentes catégories de dépenses et recettes, comme cela pourra être le cas lors de la discussion relative au budget proprement dit.

Avis favorable de la Commission

2^{ème} Point : Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées pour l'année 2017.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

En réponse aux questions posées, Mme CHAMPIGNY donne des explications détaillées sur les calculs opérés par la CLECT s'agissant des différents transferts de compétences 2017.

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : Régime indemnitaire des agents municipaux.

Madame GOETZ présente le rapport.

En réponse à des interrogations de Mme GROLET et M. LEBEAU, Mme GOETZ, précise que le coût de cette réforme est évalué à 1,3 M€, l'impact du GVT n'étant en revanche pas encore connu mais estimé entre 1,5 et 2,5 % de la masse salariale.

Avis favorable de la Commission

4^{ème} Point : Petite Enfance : conclusion d'un nouveau partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.

Monsieur RAVIER présente le rapport.

Le débat porte notamment sur les critères de calcul du financement CAF et sur l'optimisation des taux d'occupation. Des éléments statistiques de ce taux crèche par crèche sont souhaités par les élus.

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : Semaine d'actions de sensibilisation à la différence dans les écoles primaires.

Monsieur LE BOLLOCH présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

6^{ème} Point : Association QuattroPole : subvention et convention d'objectifs et de moyens 2018.

Monsieur REITZ présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

7^{ème} Point : Rapport sur l'activité des SAEMML UEM et Metz Technopôle ainsi que de la SCIC Citiz et des SPL Metz Métropole Congrès et SAREMM pour l'exercice 2016.

Madame ALTMANN présente le rapport.

M. LEBEAU souhaite, d'une façon générale, que la Ville puisse élaborer et fournir un organigramme de l'ensemble de ses participations dans ses satellites ; il souhaite également avoir des précisions sur le versement attendu des 10 M€ dus par le Département de la Moselle au titre du Centre de Congrès et les perspectives s'agissant de nos demandes de subventions auprès du Département. Mme Champigny indique que nous n'avons pas d'information précise à ce jour sur ces 2 points, le CD ayant fait appel du jugement et la Ville ayant de son côté déposé un dossier AMITER pour l'opération AGORA.

Entre temps les intentions du Département ont été rendues publiques et la prochaine réunion trimestrielle du Département statuera sur le versement en 4 fois de la somme de 10 M€ à la SPL M3Congrès.

M. LEBEAU souhaite connaître les perspectives d'évolution des dividendes UEM ; M. TOULOUZE lui précise que la Ville n'a pas d'information précise à cet égard susceptible de lui être communiquée.

Mme GROLET demande communication du détail des loyers encaissés par la SEM Technopôle au titre de TCRM Blida, et souhaite également avoir des précisions sur les taux de rémunération des opérations menées par la SAREMM ; Mme CHAMPIGNY lui fournit les explications attendues, qui tiennent notamment au niveau d'avancement des opérations et précise enfin, en réponse à une interrogation de M. LEBEAU, que la fonction de PDG de la SAREMM ne donne pas lieu à rémunération.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : SAEMML UEM : Fusion de la régie SAINT PRIVAT et du groupe UEM.

Madame ALTMANN présente le rapport.

M. LEBEAU souhaite avoir communication de la valorisation de l'UEM et de sa "valeur d'échange" ; à défaut de la fourniture d'éléments précis à ce sujet, il souhaiterait participer à une réunion avec la direction financière de l'UEM, et demande le report de ce point.

Avis favorable de la Commission

9^{ème} Point : Examen pour l'exercice 2016 des rapports annuels des délégations de service public et des concessions de réseaux de la Ville de Metz, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, d'eau potable et d'élimination des déchets ménagers, du rapport annuel du camping municipal géré en régie et du rapport d'activité du Président de la commission consultative des services publics locaux.

Madame ALTMANN présente le rapport.

M. LEBEAU demande la fourniture du rapport d'activité et des comptes de VEOLIA. Il souhaite avoir des précisions sur le futur mode de gestion, au sujet duquel il déplore l'absence de débat. Il lui est précisé que la compétence "eau" est transférée au 1^{er} janvier à MM et s'exercera, s'agissant du périmètre actuel de la DSP, au travers d'un syndicat mixte. C'est son instance délibérante qui aura à statuer sur le futur mode de gestion de l'eau potable sur le périmètre concerné.

Mme GROLET souhaite avoir des précisions concernant le nombre de places de stationnement par parking, le montant du ticket et moyen, ainsi que concernant le dispositif "Bonjour Metz".

Avis favorable de la Commission

10^{ème} Point : Avenants aux contrats relatifs à l'exploitation des parcs de stationnement République et Gare Pompidou.

Monsieur MASSING présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

11^{ème} Point : Avenant au contrat de délégation de service public du stationnement payant sur voirie.

POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

12^{ème} Point : Convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement (FPS).

Monsieur MASSING présente le rapport.

En réponse à une interrogation de M. LEBEAU, des précisions sont données concernant les prévisions de FPS (qu'on peut estimer à environ 70 000, dont $\frac{3}{4}$ minorés et $\frac{1}{4}$ majorés), la recette supplémentaire, estimée à environ 25 000 €, bénéficiera à MM.

Avis favorable de la Commission

13^{ème} Point : Révision-extension du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) : signature d'une convention financière.

Monsieur CALVET présente le rapport.

En réponse à une interrogation de M. LEBEAU, des précisions sont données sur les études préalables et la procédure en cours (enquête), l'ensemble des documents communicables étant disponible dans une rubrique dédiée du site internet de la Ville.

Avis favorable de la Commission

14^{ème} Point : Fixation du taux de la taxe d'aménagement sur les périmètres des anciennes ZAC de la Grange-aux-Bois et de Sébastopol.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

15^{ème} Point : Acquisition d'une emprise foncière appartenant à l'EPFL située rue des Potiers d'Étain.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

16^{ème} Point : Cession d'une parcelle communale avenue de Blida à METZ HABITAT TERRITOIRE.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

17^{ème} Point : Déclassement et cession d'une emprise communale rue Baudoche.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

18^{ème} Point : Cession d'un délaissé de terrain rue Goussel François à Metz-Plantières-Queuleu.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

19^{ème} Point : Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent pour la fourniture de carburants et services associés.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

20^{ème} Point : Etat n° 5 de régularisation des décisions modificatives.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

M. LEBEAU souhaite avoir des précisions concernant le décalage de l'AGORA et Mme GROLET concernant l'impact de l'opération "Manufactures" sur le camping (neutralisation de places).

Avis favorable de la Commission

21^{ème} Point : Créances irrécouvrables et Remises gracieuses.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 20H56.